

L'apport des femmes à l'expression romanesque tchadienne : secrets d'une émergence, thématique, perspectives

Dara Doudé Jean Baptiste

Université de Doba

Tel 0023566673057

E mail : darajeانبaptiste2019@gmail.com

Article soumis le 22/04/2023 et accepté le 07/07/2023

Réf. AUM10-019

Résumé : La femme reste le grand absent dans une littérature déjà bien en retard par rapport aux littératures nationales de la sous-région. Des raisons séculaires sous-jacentes expliquent cette arriération culturelle dûment ressentie dans les instances de décision et de manifestations socioéducatives : peu de filles sont scolarisées sur un taux de scolarité national très faible. Au Tchad, 80% de la population n'est pas alphabétisée ; la proportion des filles dans ce pourcentage reste minime. Les pesanteurs historicosociales (ménages, grossesse précoce, poids de la tradition, etc.) influent négativement sur la femme. Il ressort que le machisme obstrue toute velléité d'une émancipation féminine, symbole du relèvement de la gent. Premièrement prise comme reine de l'ombre, la femme assume des responsabilités qui sont loin de la promouvoir ; elle s'engluie sans se dépêtrer. En littérature, l'homme assiste la femme dans les descriptions en inventant des personnages féminins qui jouent un rôle non négligeable dans les intrigues : le féminisme commence par la bénédiction du mâle. Cependant, on assiste à l'émergence d'une écriture féminine à travers une seule femme qui dépasse les limites des éditions locales en publiant durant une décennie, deux romans, signe de la présence des écrivains femmes tchadiennes dans le cercle d'une littérature montante. Nous avons convoqué l'approche sociocritique afin d'analyser les causes du retard de l'écriture féminine dans l'expression romanesque tchadienne.

Mots clés : Tchad, Femme, Roman, Scolarisation, Tradition, Machisme.

Abstract: The woman is the greatest absent person in a literature already late if compared to the other national literatures of the sub-region. Age-old underlying reasons explain this cultural retardation duly felt in deciding bodies and socio-educational demonstrations: little girls are attending school on a national rate of schooling very weak. In Chad, 80% of the population is not literate; the

proportion of girls in this percentage is small. Historical weightiness and social weightiness (threat, early pregnancy, tradition influence, etc.) negatively influence woman. It comes out that mechanization obstructs any impulse of female emancipation, symbol of sex rise. Firstly considered queen of shadow, woman runs responsibilities that are far to promote her; she becomes gluey without freeing herself. In literature, man helps woman in the descriptions, inventing female characters that play a significant role in plots: feminism starts with the blessing of the male. However, one notices the emergence of female writing through a woman who goes beyond the limits of local editions publishing during a decade, two novels, which is a sign of the presence of female Chadian writers in the circle of a rising literature. In addition, I have used the socio-critical approach in order to analyze the causes of the retardation of female writing in Chadian fictional expression.

Keywords: Chad, Woman, Novel, Schooling, Tradition, Mechanization.

Introduction

La littérature tchadienne existe déjà depuis quatre décennies mais demeure une chasse gardée de l'homme. La femme cependant est reléguée au second rang, engloutie dans un mode de vie qui ne lui permet pas de produire des œuvres littéraires. L'analphabétisme, l'image du père de famille constituent entre autres des obstacles à son émancipation. Il a fallu attendre la décennie 2000 pour voir paraître l'œuvre d'une femme. En effet, *Al-Istifakh ou l'idylle de mes amis* de Marie-Christine Koundja, place la femme comme un objet de dispute dans une société où la tradition, la religion semblent jouer un rôle prépondérant. Cependant la femme saisit cette occasion pour analyser la condition sociale dans laquelle elle vit en se prononçant sur des sujets inhérents à son existence comme l'approche genre, les statuts de l'enfant, le phénomène de vol de maris, etc. L'on peut affirmer sans ambages que l'écriture féminine a de beaux jours devant elle ; elle contribue à n'en point douter à l'émergence d'une littérature qui se cherche.

1. Matériels et méthodes

La convocation de l'approche sociocritique est une invitation à l'analyse des textes qui se ramènent aux réalités sociopolitiques,

religieuses, culturelles, économiques. Les recherches de Marc Angenot (théorie du discours social) sont un canevas indispensable à l'exploitation d'un corpus hétéroclite dont tout l'intérêt se trouve dans sa diversité. En effet, Marc Angenot axe sa réflexion sur le discours social qu'il conçoit comme tout ce qui se dit et s'écrit dans un état de société ; tout ce qui relève des formes de mise en discours c'est-à-dire la narration et l'argumentation. Marc Angenot compte parmi les théoriciens de l'approche sociocritique par ses questionnements sur le fait littéraire dans sa dimension sociale, sur sa prise de position en faveur du concept de *discours* au détriment de celui, pas trop structuraliste de *texte*. Sur le plan scripturaire, l'analyse du roman tchadien laisse entrevoir que cette expression s'inscrit dans le sillage du roman africain postmoderne qui se lit comme une œuvre de transgression des exigences romanesques classiques. Par le canal romanesque, les auteurs n'écrivent pas moins le Tchad que ne le font les genres qui l'ont précédé.

Fruit des recherches entreprises dans la décennie 70 par Claude Duchet, la sociocritique est conçue comme « *une approche du fait littéraire qui s'attarde à l'univers social présent dans le texte* ». Les conceptions de la sociocritique par Claude Duchet et Marc Angenot sont un canevas pour l'étude de l'imaginaire tchadien révélé dans la société de textes.

2- Résultats et discussion

2.1. Approche genre

Le modèle classique de la vie en société reste le couple dans lequel on trouve le père, la mère et les enfants. Dans la composition des *Rebelles selon Monsieur le préfet*, Jean Laoukolé crée le couple Al Hadj-lya, dont le mari volage dilapide les biens familiaux. Femme traditionnelle par excellence, soumise, compréhensive, *lya* ne comprend pas moins les manœuvres de son mari qu'elle ne l'accompagne dans un projet dont Al Hadj seul est le bénéficiaire. Il s'ensuit que son éducation ne lui permet pas d'élever le ton à de circonstances pareilles ; on lui prêtera des

intentions viriles, iconoclastes : Iya gémit mais ne peut pas conspirer :

Al Hadj, le mari d'Iya, possédait encore quelques belles bêtes. Une nuit, il confia à sa femme :

-Il nous faut du mil pour les prochaines fêtes. J'envisage de vendre trois bœufs pour m'en procurer.

Iya accusa le coup sans répondre. Compte tenu d'une rumeur persistante qui circulait sur son mari, elle crut qu'il y avait une autre raison à cette vente, que ce n'était qu'une ruse pour se procurer de l'argent, celui nécessaire au paiement d'une dot ! Ne disait-on pas qu'il avait l'intention de demander la main d'une jeune fille de seize ans ? ¹

La soumission de Iya peut être rapprochée de celle de Madyon dans le Pays de Madyon Myriam qui, transposée dans le Dar-Doum, le pays de son mari Moussa, ne peut s'opposer au second mariage du commandant. Plutôt qu'une femme mariée, Madyon devient une servante chargée de poser les atours et assurer les travaux ménagers de la seconde épouse. Avec Madyon, Prosper Béotombaye offre une femme idéale qui consent, accepte tout ce que décide l'homme. Analysant à fond la narratrice, on peut déduire qu'elle subit la tradition en étant plus esclave qu'épouse ; sa dignité est bafouée, elle est reléguée au rang de domestique au service de sa belle-famille, de sa coépouse et de ses propres enfants :

Comme si cela ne suffisait pas on célébra la seconde noce de Moussa avec une gamine de treize ans à peine. La jeune mariée plus que quiconque met Madyon à son service. C'est à Madyon de lui appliquer son henné avant de vaquer à d'autres tâches. C'est encore à elle de laver ses ustensiles de cuisine ; c'est toujours à elle qu'il revient de nettoyer la tente des nouveaux mariés. Elle fit tout sans broncher, se disant que c'est son devoir de première épouse d'introduire sa cadette, de la choyer et de lui montrer que dans les foyers polygames il y a de la place pour toutes les épouses. Mais les services et les exigences redoublent de volume chaque jour et s'accroissent de dédain à

¹ Laoukolé, J., 2010, p. 68.

crever les yeux, surtout de la part de celle qu'elle affectionne comme sa soeur cadette et ses enfants. ²

Dans les *Rebelles selon Monsieur le préfet*, Jean Laoukolé insère la femme dans l'organisation sociale antique. Sous le prétexte d'une occupation professionnelle, l'homme laisse la femme seule devant les charges familiales qu'elle assume au prix d'un sacrifice corporel : réduction du temps de repos, scolarité et soins des enfants, alimentation quotidienne. Avec l'évolution de la société, la place de l'homme subsiste grâce à l'image classique qu'il s'est donnée : le maître de la famille. Sur le plan social, la lutte de la femme de Oumar montre la souffrance de toutes les femmes qui se débattent pour combler le vide de l'homme. Trop libéral dans sa façon de faire, l'homme excelle dans la gabegie et la désinvolture, laissant la lourde responsabilité à la femme. La nouvelliste Solkem Allarassem a dénoncé le comportement irresponsable des chefs de famille dans son œuvre à tendance révolutionnaire : *Amours coupables* ³ :

Heureusement que sa femme est courageuse. Toute seule dans leur région natale, elle se débrouille avec un petit commerce grâce auquel elle arrive à nourrir et habiller les enfants pour les envoyer à l'école et régler les problèmes de santé. Tous les matins aux aurores, elle cuit des beignets qu'elle va vendre au marché et ne rentre qu'en fin d'après-midi pour s'occuper du repas du soir, l'unique de la journée. ⁴

2.1.1. Etapes de la vie conjugale

Pour avoir perdu son premier mari Doldjine, Madyon se livre à un train de vie peu honorable ; celle qui est la coqueluche de Goundi devient la proie de tous les aspirants, au mépris de la mémoire du disparu. La fidélité qu'ils se sont jurée : « *Madyon, pour le meilleur et le pire, tu resteras l'os de mes os et chair de ma chair* » ⁵, tombe dans les oubliettes le jour même de l'enterrement de Dol où un cousin du défunt, Toguy, comble le vide en essuyant le visage de

² Béotombaye, P., 2008, pp.77-78.

³ Solkem, Allarassem, *Amours coupables*, Editions du CEFOD, 2005.

⁴ Laoukolé, J., 2010, pp.178-179.

⁵ Béotombaye, P., p.27.

la pauvre femme avec un mouchoir. Le mouchoir constitue une pièce à conviction pour accuser les amants ; il demeure une preuve pour les parents du défunt afin de mettre Madyon en examen. Par ailleurs, le décès, le voyage sont des occasions qui exposent la femme à des aventures diverses ; l'évocation du mouchoir rappelle *Othello* de Shakespeare :

« Je t'attends. J'attends ton beau mouchoir brodé pour sécher mes larmes. J'attends ta présence réconfortante ». ⁶

Dans *Le Rêve d'une femme hardie*, Karim et Nadika ont célébré leur mariage devant un magistrat. Ce fut un moment mémorable qui scelle à jamais l'union des conjoints. Ceux-ci se rappellent les étapes de la cérémonie pour résister devant les épreuves de la vie conjugale : jurer, c'est respecter les engagements pris solennellement :

Monsieur Karim, acceptez-vous de prendre mademoiselle Nadika Malli pour épouse légitime, de l'aimer et de la respecter jusqu'à ce que la mort vous sépare ? Celui-ci répondit Oui et puis le maire continua : Mademoiselle Nadika, acceptez-vous de prendre pour époux légitime Monsieur Karim Moustapha, de l'aimer et de le respecter jusqu'à ce que la mort vous sépare ? Oui, articula-t-elle. Le maire dit : Je vous déclare mari et femme, vous êtes désormais unis par le lien du mariage, à présent embrassez-vous ! Les mariés s'embrassèrent sous les applaudissements de l'assistance. ⁷

Sous la plume de Koulsy Lamko, tout couple traverse toujours des périodes sombres de sa vie conjugale. Avec le couple *Dji-Ta-Ruth*, le père affiche une désapprobation qui peut avoir des répercussions sur les conjoints ; le reste de la famille exige une cérémonie en grande pompe. Sur le plan confessionnel, le fait que la conjointe soit d'obédience luthérienne laisse penser à une religion dont le fondement a commencé sur fond de discorde ; le mari, sans religion, attend une cérémonie sobre. Beaucoup de points de vue divergents sont relevés dans le corpus, informant

⁶ Béotombaye, P., 2008, p.23.

⁷ Terri, Y., 2015, p.139.

que les hyménées ne sont pas tous scellés de gaieté de cœur par les parents :

*Parlons de mariage ! J'avais épousé Ruth selon les convenances de sa foi chrétienne. La cérémonie de mariage eut lieu dans une église modeste du Centre-Ville. Elle était luthérienne. J'avais beau ne pas vouloir du tapage autour d'une histoire aussi belle que forte, sa famille se serait offensée si nous nous étions contentés de vivre ensemble sans officialités. Sa mère vint. Ainsi que ses frères et sœurs. Son père m'avait en aversion franche et ne daigna se présenter ni à la mairie, ni à l'église. Peu convaincu de mon statut d'homme pensant à part entière, il boudda la cérémonie.*⁸

2.1.2. Choix du conjoint : polémique dans les couples

Si Madyon a convolé en justes noces avec Doldjine, les fiançailles ont divisé ses parents : le père accuse la mère d'avoir marié sa fille sans son consentement. Un désaccord qui a disloqué la famille. Dans les démarches pouvant aboutir à un mariage, la mère est souvent prise pour complice de la fille avec le prétendant ; cette dichotomie qui désunit la famille, finit tragiquement avec la mort de Doldjine, deux ans après le mariage :

*Elle sait que son père n'a plus voulu se mêler de ses problèmes depuis qu'il n'a pas réussi à la dissuader de se marier à Dol. Il n'a jamais pardonné à sa femme d'être complice du bradage de sa fille chérie. La maman, pour souffler, a décidé d'élire domicile chez elle à Talia.*⁹

Avec *Djibril* ou les ombres portées, c'est toujours le père qui veille sur sa fille Hilwa, menaçant tous les indésirables qui lui barrent la route. En effet, l'amour filial sous-tend l'attachement de Abba Zibéda à sa fille. Il se joue par ailleurs une complicité entre la fille et le prétendant ; celle-ci évite que son père et son ami ne se rencontrent : « - Pars, Djibril. Si mon père te voit, il te tue »¹⁰ ; une phrase qui affiche la finalité funeste que peut prendre l'aventure. Le père de Hilwa la voulait pour le maire, un plus offrant qui l'a

⁸ Koulsy, L., 2010, p.114.

⁹ Béotombaye, P., 2008, p.61.

¹⁰ Mahamat-Saleh, H., 2017, p.107.

embauché et lui promet monts et merveilles ; mais le cœur n'aimant pas par autrui, la prédilection pour Djibril s'explique par l'appartenance à une tranche d'âge, bien plus éloignée de celle du maire polygame. Les positions opposées autour du mariage mettent soit les parents en conflit entre eux ou soit avec leurs enfants. Dans *Kam-Ndjaha La dévoreuse*, le couple Gaston-Hatia a fait les frais du mauvais choix de celui-ci aux yeux de sa mère. Complice de Marianne, Hatia ne fait pas l'objet du rêve de la mère de Gaston qui préfère plutôt Marianne pour son fils ; il s'ensuit que la joute oratoire faite à son fils résume une mauvaise lecture des faits qui va du père au fils :

La mère de Gaston n'avait pas accepté le mariage de son fils avec Hatia. Elle s'y était opposée catégoriquement. Quand son fils l'avait informée de son intention d'épouser Hatia, elle lui avait demandé : laquelle de ces deux filles, veux-tu épouser ? La grande ou la petite de taille ? Il lui avait répondu : la petite. Enervée, elle avait lancé : tes yeux ne voient pas comme ceux de ton père. Pendant que les gens choisissent des belles femmes, vous ramassez du n'importe quoi !¹¹

Ce mauvais choix de la conjointe par Gaston a des répercussions dans la vie du couple : les deux femmes ne se sont jamais estimées et s'accusent par personnes interposées. Par contre le rejet de la bru par la belle-mère trouve une consolation dans les petits-fils envers qui elle voue une estime inouïe : « *Paradoxalement, pendant qu'elle hait au paroxysme Hatia, elle voue un amour profond à ses petits-fils* »¹². Mais le couple n'arrive pas à s'entendre sur la présence de Georges, le petit frère de Gaston, trop mature pour être adopté et de sucroît, goinfre :

« - Je ne lui donnerai plus à manger. Dis à ton frère de venir partager ton repas ou garde-lui une part ».¹³

Autour du mariage les avis ne concordent pas toujours, c'est ce qui résume les conseils des magistrats et prédicateurs qui, connaissant

¹¹ Koundja, M-C., 2009, pp.49-50.

¹² Koundja, M-C., p. 50.

¹³ Idem, *ibid.*

l'enjeu, choisissent une rhétorique rarissime pouvant galvaniser les mariés. En présentant les conjoints désirant une officialisation de leurs couples, Koulsy Lamko montre que le mariage signe une entrée parmi les responsables. C'est une étape de la vie qui exige la cassure de la vieille carapace, celle du célibataire irresponsable. La concordance des vues à cet effet est plus délicate ; certains conjoints abandonnent le serment au bout d'un certain temps :

*« Dans un mariage, il faut qu'il y ait abandon de soi, désir fort de sacrifier une partie de soi-même pour l'autre. C'est-à-dire sa liberté, ses fantasmes, ses rêves ».*¹⁴

2.1.3. Statuts de l'enfant

La magistrate Marie-Christine Koundja mentionne dans son roman que bien des couples aussi anciens qu'exemplaires ne manquent pas de difficultés internes, parfois insolubles qui ont comme cause la procréation. Comme garde-fou à ce différend ; des articles du code domanial mettent l'accent sur la progéniture et la nécessité de bien garder les enfants issus du mariage. D'autant plus que le couple Ga-Makili n'a pas d'enfants, il a adopté Marianne, nièce de Ga. Cette controverse autour du mariage met à nue les vieilles querelles du foyer : la stérilité de Makili, source de jalousie, la scolarisation de Marianne, les fiançailles de Marianne avec Niko (Makili propose sa nièce Hatia comme fiancée de Niko), l'exacerbation de la méchanceté de Makili qui a chassé de la famille plusieurs enfants issus du lignage de Ga. Le refus catégorique de Ga de s'aligner à la position de sa femme marque le début d'une lutte contre un système qui fera l'objet du combat de la femme : la polygamie. Ce conflit de générations qui prend lieu et place dans la société africaine, change les habitudes ; les novateurs et les conservateurs ne s'entendent plus sur les questions familiales. Ga prend la défense des enfants qui attendent protection et réconfort. Alliant chagrin et charme, l'oncle de Marianne s'est vidé d'un fardeau qu'il a emmagasiné durant

¹⁴ Koundja, M-C., 2009, p.115.

leur vie conjugale ; les chantages de Makili ne l'émeuvent plus : les secrets sortent toujours pendant les altercations :

- *Je te dis Ga, et te le répète, que Marianne épousera ce retraité, sinon je te quitte.*

-*Moi aussi, je te dis et te répète Makili, avait répondu Ga à sa femme, que Marianne épousera ce garçon de sa génération et non ton vieux retraité avec ses trois femmes et quinze enfants qui sont plus âgés qu'elle. Je t'ai assez supportée et tu en as abusé. Ta méchanceté a atteint son paroxysme. Alors ma chérie, si tu veux aller, je crois que c'est le moment, je ne changerais pas d'avis. Parce que c'est de la vie, de l'avenir et surtout du bonheur de ma fille, qu'il s'agit.*¹⁵

Revenant sur le couple Niko-Marianne, nous remarquons que celui-ci n'a pas vécu des moments tendres à cause de nombreuses zones d'ombre qui pèsent sur lui. D'abord les parents de Niko préfèrent que leur enfant fasse revenir la première femme qu'il a laissée en allant étudier en Europe. Ce qui n'est pas du goût de Niko. L'intrusion de cette dame entre Niko et Marianne réveille en celle-ci l'instinct de femme moderne hostile à la polygamie : « *Savoir que dans la chambre d'à côté, son mari est dans les bras d'une autre* ». ¹⁶ Un état d'esprit qui ne favorise pas la quiétude chez la nièce de Ga. Du reste, les parents de Niko ayant plus de penchant pour la première femme que pour Marianne, trouvent le train de vie de cette dernière hors de leur portée ; les relations familiales en sont dangereusement affectées. Cette attitude se lit dans la position tendue de la belle-famille envers elle après la mort de Niko. Enfin les relations entre Niko et Marianne, bien que fluides, sont trop perturbées par des pesanteurs sociologiques : menaces répétitives de Marianne de regagner la famille de son oncle, ballonnement de Niko entre ses deux femmes, maladie de celui-ci l'ayant conduit au trépas, le sort de leurs deux enfants Baba et Saboura après la mort de leur papa, et ainsi de suite. Sur le plan social, la mort de Niko a rendu Marianne libre ; elle reprend un nouvel élan. Citadine, elle arpente les rues de Woulou

¹⁵ Idem, p.19.

¹⁶ Idem, p.21.

en s'occupant de petites affaires jusqu'au jour où elle croise Jean Majé, le PDG de la société SNB qui, la voyant détremée, l'a remarquée dans sa voiture.

2.1.4. Destins croisés

Le long du voyage, les regards furtifs de Marianne sur son bienfaiteur, traduisent l'étonnement d'un être introduit à l'improviste dans un milieu inhabituel. Sur le plan rhétorique, le monologue intérieur dit long sur un sauvetage sous une pluie battante. Une rencontre sous une pluie est déjà une purification mais aussi une bénédiction pour l'altruiste. Quoique l'acte puisse prendre plus tard une allure intentionnelle, il témoigne en soi d'un humanisme sans lequel les hommes bien ne se soucieraient plus des démunis. Cette rencontre ouvre un voyage au cours duquel les personnages traverseront diverses étapes. Il s'ensuit des compliments qui les poussent à se dire leurs qualités et défauts. Mais le PDG déjà marié n'arrive pas à maîtriser un coup de foudre qui l'excite à engager d'énormes dépenses pour séduire Marianne : « - Cette grande villa bien meublée ? ». ¹⁷ L'occupation de l'immeuble par Marianne et ses enfants se fait en dépit de ce qu'elle déteste dans sa vie : la polygamie ; la non observation de cette exigence fera l'objet de la séparation des concubins :

« Elle dépose ses affaires sur le siège arrière et monte à côté de son bienfaiteur qu'elle observe pendant un instant se disant dans son fort(sic) intérieur : Il paraît être un homme bien aisé à le voir, bien élégant dans son costume vert olive ». ¹⁸

La première femme de Jean ne fait l'objet d'aucun souci du PDG. Métisse, Fatou fait figure de femme effacée que l'on ne croise pas au hasard d'une promenade. En rapprochant les deux femmes, on peut déduire que Fatou et Marianne sont deux catégories de femmes qui ont une conception différente de la vie conjugale. A vouloir les entretenir toutes les deux exposerait le manager à un risque de prévarication aux conséquences très

¹⁷ Koundja, M-C., 2009, p.30.

¹⁸ Idem, p.7.

lourdes. Et qui croit prendre est pris, Marianne va éconduire Jean lorsqu'elle découvre que celui-ci fait la cour à Julie. Par cette attitude, Marianne fait comprendre à Jean qu'elle peut lui faire tomber la tête. Dans cette ambiance entachée d'un capitalisme avancé, la femme n'a pas assez de sentiment pour un amant. Les arguments de Jean Majé, « *Je m'agenouillerai devant elle* », ¹⁹ trouvent une réponse à valeur de stichomythie : « *Je déteste partager mon homme* » ²⁰. Le statu quo laisse présager une impasse, un dénouement malheureux dont le perdant reste le PDG. En outre, la génuflexion semble un fait partagé par les personnages pour espérer la faveur de la femme aimée ; Djibril utilise les mêmes stratagèmes que Jean : « *Je m'agenouille devant le corps nu de ma bien-aimée, une prière pour Hilwa.* » ²¹ Dans l'expression romanesque tchadienne, la femme est déifiée, on loue le sexe, on le vénère, on le magnifie.

A bien suivre Jean Majé dans sa trajectoire, on se rend compte que ses aventures amoureuses ne s'arrêtent pas après la rupture avec Marianne ; elles s'étendent à Julie, une femme d'une pire immoralité. Appât au bout de l'hameçon pour capturer les hommes, l'habillement de Julie devient un motif pour provoquer la sensibilité et mesurer le degré de résistance du mâle. Le PDG s'est vite fait prendre par la dévoreuse qui lui miroite l'écho de ses actes de bienfaisance. A force d'arguments et visites régulières au bureau de Jean, Julie devient une femme de plus après Fatou et Marianne :

« Julie parle en tirant sa jupe pour laisser voir ses cuisses. Elle a porté un habit provocateur. Une jupe noire, assortie d'un corsage très transparent. Son accoutrement n'est pas digne d'une femme, moins encore d'une mariée ». ²²

2.1.5. L'inceste, un trouble-fête dans les couples

¹⁹ Idem, p.123.

²⁰ Idem, p.125.

²¹ Mahamat-Saleh, H., 2017, p.169.

²² Koundja, M-C., 2009, p.134.

D'une organisation familiale à une autre, Marie-Christine Koundja présente les différentes facettes de l'homme dans ses relations sociales. Personnage volage, Bakoura, ami et confident de Jean vit dans son foyer les effets d'un comportement sexuel anarchique. Mari de Mandé, une très belle femme d'affaires, Bakoura sort Véra, la petite sœur de sa femme. Le face-à-face Bakoura-Véra autour d'un écran, le voyage de Mandé, le sommeil des autres membres de la famille sont des moments qui suscitent en Bakoura, l'occasion de réaliser un acte prohibé : l'inceste. Dans les couples, les rapports sexuels avec des sœurs sont un acte condamné par toutes les sociétés ; ils désorientent les affinités liées au gré d'un mariage dûment consenti :

*« Bakoura se lève, tire Véra et l'entraîne de force dans sa chambre conjugale. Plus tard, la fille regagnera sa chambre où est déjà profondément endormie sa nièce avec qui elle partage le lit ».*²³

Du point de vue psychologique, poursuit la narratrice de *Kam-Ndjaha La dévoreuse*, les deux sœurs ne se conçoivent plus qu'en aversion ; l'auteur de l'acte incestueux est confus devant sa femme et sa belle-sœur. Le torchon qui brûle entre elles le met dans une situation de ni paix ni guerre ; il trouve cependant une échappatoire dans un regard impuissant qui finit par une injonction ; sa concupiscence rencontre des réalités sociales jamais vécues dans sa famille :

*« Grande sœur ? Réplique Mandé. Grande rivale, oui ! Véra se tourne vers Bakoura qui la fixe un instant avant de lancer d'un ton autoritaire : - Véra, sors d'ici ».*²⁴

Jeune fille à peine pubère, Véra se trouve être dépucelée par Dala, le petit frère de Bakoura. C'est en voulant perpétuer une tradition que l'auteur a introduit Véra dans la famille de Bakoura mais elle devient un objet de souillure du grand et petit frères. Sous quel vocabulaire d'alliance appellera-t-on les duos Bakoura-Véra et Mandé-Dala? Nous nous trouvons devant un chassé-croisé

²³ Idem, p.66.

²⁴ Idem, p.149.

de déshonneur qui dénature les bonnes relations séculaires léguées par les anciens. Bakoura est conçu comme un homme curieux qui veut tout tenter mais est incapable de supporter les conséquences de son innovation :

*Je sors la petite sœur de ma femme, c'est grave ! Dire qu'elle est aussi, l'amie de mon petit frère ! Quelle folie ? Serais-je encore capable de regarder Mandé dans les yeux ? Quelle folie ?... Pourrais-je voir Dala en face ? Quelle sottise ?... Merde ! Si Mandé apprend ce qui s'est passé, je suis un homme mort. Je le sais. Je ne l'ai jamais trompée.*²⁵

La tragédie que traverse le couple Bakoura-Mandé peut être rapprochée de celle de Créon dans *Antigone* de Sophocle. Comme Créon, Bakoura se trouve seul parmi les membres de la famille qu'il a défaits par son acte incestueux. L'une des retombées négatives de cet acte de Bakoura est la grossesse que porte Véra. Est-elle de Dala ou de Bakoura ? Qui va revendiquer l'enfant ? Déjà Mandé tombe malade en apprenant que Véra attend un enfant :

*« Véra, nos enfants avec un même père ? Après avoir prononcé ces mots, elle tombe en syncope. »*²⁶

Le comportement de Bakoura a flétri sa famille ; il veut cacher tous ses actes à l'exemple de l'aveu arraché au forceps par les médecins ; ce qui montre son désir de ne pas avouer les causes réelles de la maladie de Mandé. Mais Bakoura n'est pas à son dernier forfait. Personnage qui a grandi ensemble avec Jean Majé, il en vient à sortir sa seconde concubine Julie. Il commet par là un second acte prohibé qui ternit les relations entre les deux familles.

2.1.6. Un acte social prohibé : l'adultère

Au compartiment 2 du restaurant Nice où ils se sont rencontrés, les avances de Julie ont connu de la résistance avant la captivité. La meilleure manière d'éviter ce qui est ennuyeux est de refuser de

²⁵ Idem, p.67.

²⁶ Koundja, M-C., 2009, p.149.

répondre à l'invitation. A l'observation de son parcours, Bakoura ne peut être incapable de réaliser ailleurs ce qu'il fait dans sa propre famille. Au camp inverse, la réussite de Julie est à classer dans la volonté de nuire aux deux amis. Bakoura peut bien éviter les tentatives de Julie mais Marie-Christine Koundja a créé des personnages aux objectifs disparates pour montrer un manque d'amitié sincère en face d'une recherche d'intérêt personnel :

*« Elle s'approche et lui parle en le câlinant. Il la repousse. Elle reprend à le cajoler. Mais il l'écarte très loin de lui. Ils ont fait ces exercices plusieurs fois et sont sortis de là, à vingt trois heures ».*²⁷

Toujours dans le roman social de Marie-Christine Koundja, plusieurs personnages sont liés par des désirs charnels prohibés. Promue fiancée de Daniel, Aicha est une fille timide et calme, respectueuse. Elle est la cousine de Julie avec qui elles vivent ensemble chez le chef de canton, leur oncle. Dans l'histoire littéraire africaine, bien des textes ont eu recours à la généalogie pour expliquer aux enfants leurs origines afin d'éviter qu'ils ne se marient par ignorance (*Trois prétendants...un mari*(Oyono, 1960), *Le Chercheur d'Afriques*(Lopes, 1990), etc.). Nous assistons aussi à l'errance de plusieurs enfants que les parents recueillent pour la sauvegarde de la famille ; Julie et Aicha font partie de ces enfants recueillis :

*Daniel était le fiancé d'Aicha, la cousine germaine de Julie. La mère d'Aicha et celle de Julie sont des sœurs. La mère de Julie avait regagné la cour familiale avec sa fille après son divorce. Son mari avait gardé les deux garçons et elle est partie avec sa fille Julie qui avait dix ans. Quant à Aicha, elle est née dans la cour royale et y a grandi. Sa mère avait rejoint son mari, la laissant aux soins de sa grand-mère qui ne voulait pas se séparer d'elle. C'est ainsi que les deux cousines avaient été élevées par leurs grands-parents. Elles avaient grandi ensemble dans la vaste cour royale de leur grand-père. Celui-ci est un chef de canton.*²⁸

2.1.7. Le phénomène de vol de maris

²⁷ Idem, p.136.

²⁸ Idem, p.77.

Sous l'arbitrage du chef de canton, une compétition a opposé des prétendants sérieux parmi lesquels Aicha doit en choisir un lors d'une cérémonie solennelle. De mémoire de tout le canton, le mariage est déjà scellé entre Daniel et Aicha, le temps d'attendre les festivités sans compter le trouble-fête qui anéantira le projet au cours d'une sortie où « *Julie avait passé tout le temps à danser avec Daniel* ». ²⁹Avec Julie, Marie-Christine Koundja conseille la méfiance envers des individus familiers, espiègles qui donnent l'impression d'être des adjuvants. Les regrets et les condamnations qui ont suivi ce retournement de situation n'ont pas empêché le couple Daniel-Julie d'élire domicile dans la capitale où ils vivront des réalités qui leur sont propres : « *Cela fait cinq ans que je suis avec Daniel, mais nous n'avons pas d'enfants* ». ³⁰ Malédiction ou fait naturel, la stérilité du couple s'explique par la volonté de l'auteure de condamner un couple mal préparé : les deux conjoints sont fautifs dans la formation de leur foyer. Daniel qui a fait l'amère expérience de son revirement, n'arrive pas à se contenir :

Par sa faute, aujourd'hui, je n'ai ni femme, ni enfant. Je n'ai pas voulu épouser Julie, ni avoir d'enfant d'elle pour ne pas être lié définitivement à une telle femme. Car j'avais compris plus tard, que c'était une femme vicieuse, une dévoreuse d'hommes. ³¹

L'attitude volage de Julie lui a rapporté beaucoup d'ennuis ; chaque femme veut conserver son mari mais malheureusement plusieurs femmes se rapprochent de Julie à l'exemple de la réputée « *Houda ; voleuse de maris* » ³² dont la présence agace Hadjira, victime de la nymphomanie de celle-ci. Le vol de maris chez Julie la prédispose à ce rôle du moment où "*kam-ndjaha*" en Sara-Kabba signifie carrefour, sous un ton bas ; mais "*kam-ndjahâ*", ton haut, veut dire prostituée : Julie est une prostituée qui arrache tous les hommes mariés.

²⁹ Koundja, M-C., 2009, p.78.

³⁰ idem, p.53.

³¹ Idem, p.76.

³² Terri, Y., 2015, p.105.

Conclusion

Le roman reste la dernière expression générique de la littérature tchadienne. Il est le dernier mais pas le moindre car nous assistons au jour le jour à des publications romanesques dans des maisons d'édition de renom (Gallimard, L'Harmattan, Edilivres, etc.). Fort de cette extension vertigineuse, le lecteur averti constate que cette littérature ne regorge que des romanciers. La femme reste le grand absent de l'expression romanesque tchadienne jusqu'en 2001 où Marie-Christine Koundja publie aux Editions CLE *Al-Istifakh ou l'idylle de mes amis* ; une œuvre qui cherche la concorde entre les familles désunies autour du mariage : la religion, le clivage divisent le Tchad en deux parties. On constate par ailleurs que l'émergence de l'écriture féminine vient de la lutte de la femme à se libérer du machisme. En outre, la seule magistrate (Marie-Christine Koundja) qui donne à la littérature tchadienne ses lettres de noblesse est progressivement rejointe par d'autres femmes qui s'essayent encore au niveau local mais dont l'apport n'est plus à démontrer dans une littérature qui se cherche. Du reste, l'écriture féminine romanesque tchadienne aborde une thématique universelle : l'approche genre, les statuts de l'enfant, l'inceste, l'adultère sont entre autres des sujets de portée générale mais traités astucieusement sous le prisme des réalités tchadiennes. Somme toute, la littérature romanesque tchadienne a de beaux jours devant elle. Gageons que Solkem Allarasse, Clarisse Nomaye, Zilhoubé Palouma, Priscille Ndjérou, etc. traversent les rubiconds de l'édition locale pour porter l'expression romanesque tchadienne à l'échelle internationale.

3. Références bibliographiques

3.1. Corpus

- Béotombaye, Prosper, *Le Pays de Madyon Myriam*, Editions Pays et Terroirs, 2008, 152p.
- Koulsy, Lamko, *Sahr, champs de folie*, Kuljaama Opcion et les Editions de Vignaubière, décembre 2010, 345p.

- Koundja, Marie-Christine, *Kam-Ndjaha La dévoreuse*, Menaibuc, 2009, 173p.
- Laoukolé, Jean, *Les Rebelles selon Monsieur le préfet*, L'Harmattan, 2010, 205p. (Association, Pour Mieux Connaître le Tchad : PMCT)
- Laring, Baou, *Discours du président*, Editions Sao, 2008, 192p. (Collection Littérature Tchadienne)
- Mahamat-Saleh Haroun, *Djibril ou les ombres portées*, Paris, Gallimard, 2017, 191p. (Collection Continents noirs)
- Terri, Youssouf, *Le Rêve d'une femme hardie*, L'Harmattan-Cameroun, 2015, 170p. (Collection Lettres camerounaises)

3.1.1. Autres expressions littéraires africaines citées

- Lopes, H., *Le Chercheur d'Afriques*, Le Seuil, 1990, 302p.
- Oyônô Mbia, G., *Trois prétendants...un mari*, Editions Abbia-CLE, Yaoundé, 1960.
- Solkem, A., *Amours coupables*, Editions du CEFOD, 2005.

3.1.2. Articles consultés

- Bardolph, J., 1994, « *Romancière d'Afrique australe* », in **Notre Librairie** N°118, juillet-septembre 1994, pp.41- 45.
- Bena Djangrang N., 2003, « *Panorama critique de la littérature tchadienne* », **Carrefour**, revue trimestrielle du Centre culturel Al-Mouna, N° 021 juillet-août 2003, p 7.

- Bisanswa, J., 2006, « *D'une critique l'autre : la littérature au prisme de ses lectures* », in **Notre Librairie** N°160, décembre 2005-février 2006, pp.68-73.
- Brahim O., 2001, « *L'histoire dans Les jambes d'Alice : un parachronisme involontaire ?* », **Carrefour**, Bimestriel culturel du Centre culturel Al-Mouna, N°010 octobre-novembre 2001, pp 17-18.
- Brahimi, D., 2000, « *La place des africaines dans l'écriture féminine* », in **Palabres**, Vol. III, N°1&2, Avril 2000, pp.161-170.
- Buijtenhuijs, R., 1998, « *Le Frolinat et la revendication du bilinguisme* », in **Contentieux linguistique arabe-français**, Centre Al-Mouna, pp. 84-86.
- Buijtenhuijs, R., 1994, « *De l'utilité de la violence* », in **L'identité tchadienne L'héritage des peuples et les apports extérieurs**, L'Harmattan et les auteurs, pp. 91-107.
- Cazenave, O., 2006, « *Gender Studies et critique littéraire américaine du roman africain et antillais au féminin* », in **Notre Librairie** N°160, décembre 2005-février 2006, pp 94-99.
- Chemain Degrange, A., 1994, « *Ecriture féminine et transgression : poésie au Congo* », in **Notre Librairie** N°118 Juillet-Septembre 1994, pp.17-24.
- Chevrier, J., 1985, « *Le roman africain dans tous ses états* », in **Notre Librairie**, Cinq ans de littérature africaine : 1979-1984, n°78, janvier-mars 1985, pp.37-45.
- Chitour, M-F., 2000, « *L'écriture féminine en texte* », in **Palabres**, Vol. III, N°1&2, Avril 2000, pp.121-127.

- Coudray H., 2001, « **AL ISTIFAKH** ou *l'idylle de mes amis* », **Carrefour**, Bimestriel culturel du Centre culturel Al-Mouna, N°009 juillet-août 2001, pp. 14-15.
- Coudray H., 1998, « *Langue, religion, identité, pouvoir : le contentieux linguistique franco-arabe au Tchad* », in **Tchad :Contentieux linguistique arabe-français**, Centre Al-Mouna, pp. 19-69.
- Coulon, V., 2006, « *Ecrits critiques sur la littérature africaine : une sélection* », in **Notre Librairie** N°160, décembre 2005-février 2006, pp 111-115.
- Coussy, D., 1994, « *L'œuvre d'Ama Ata Aidoo* », in **Notre Librairie** N°118 Juillet-Septembre 1994, pp.36-40.
- Dara Doudé, J-B., 2022, « *Le parler populaire comme moyen de rapprochement des personnages dans le roman tchadien* », in **Annales de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université de Moundou**, Vol. 9(2) – Décembre 2022, pp. 769-791.
- Derive, J., 2006, « *L'approche critique des littératures en langues africaines* », in **Notre Librairie** N°160, décembre 2005-février 2006, pp 28-33.
- Fandio, P., 2000, « *Le discours féminin au Cameroun et la loi du silence* », in **Palabres**, Vol. III, N°1&2, Avril 2000, pp.147-160.
- Fonkoua, R., 2006, « *Naissance d'une critique littéraire en Afrique noire* », in **Notre Librairie** N°160, décembre 2005-février 2006, pp 8-14.
- Haggat, A A-R., 2005, « *La forme de l'Etat Une panoplie pour la démocratie* », in **Tchad «Conflit Nord-Sud » : mythe ou réalité ?**, Centre Al-Mouna, pp.89-96.

- Gadjigo, S., 1994, « *L'œuvre littéraire d'Aminata Sow Fall face à la critique* », in **Notre Librairie** N°118 Juillet-Septembre 1994, pp.25-28.
- Gallimore Rangira, B., 1994, « *De l'aliénation à la réappropriation chez les romancières de l'Afrique noire francophone* », in **Notre Librairie**, n°117, avril-juin 1994, pp.54-60.
- Gbanou Sélom, K., 2000, « *Femmes et créations littéraires en Afrique : Défis et enjeux d'un combat* », in **Palabres**, Vol. III, N°1&2, Avril 2000, pp.11-24.
- Halen, P., 2006, « *Les littératures du Sud ne tombent pas des nues* », in **Notre Librairie** N°160, décembre 2005-février 2006, pp.16-20.
- Khamis, A., 2005, « *La question du bilinguisme Une richesse inestimable* », in **Tchad «Conflit Nord-Sud» : mythe ou réalité ?**, Al-Mouna, pp.122-124.
- Lamana, A., 2005, « *L'administration traditionnelle bouscoulée par la colonisation L'apport ambigu de la France* », in **Tchad «Conflit Nord-Sud» : mythe ou réalité ?**, Al-Mouna, pp. 23-26 .
- Lyonga, N., 1994, « *La littérature féminine anglophone au Cameroun* », in **Notre Librairie** N°118 Juillet-Septembre 1994, pp.29-35.
- Mbaïndijé D., 2006, « *Le Candidat au Paradis refoulé* », **Carrefour**, revue trimestrielle du Centre culturel Al-Mouna, N° 037 janvier-février 2006, pp 24-25.
- Midiohouan Ossito, G., 2000, « *L'apport des femmes à la littérature négro-africaine d'expression française* », in **Palabres**, Vol. III, N°1&2, Avril 2000, pp.255-260.

- Mongo-Mboussa, B., 2006, « *La littérature en miroir : création, critique et intertextualité* », in **Notre Librairie** N°160, décembre 2005-février 2006, pp.50-56.
- Ndinda, J., 1994, « *Écriture et discours féminin au Cameroun : trois générations de romancières* », in **Notre Librairie** N°118 Juillet-Septembre 1994, pp.7-13.
- Ndinda, J., 2000, « *Femmes africaines en littérature : aperçu panoramique et diachronique* », in **Palabres**, Vol. III, N°1&2, Avril 2000, pp.25-33.
- Ngandu Nkashama, P., 1994, « *Difficiles interrogations sur les écritures des femmes en Afrique* », in **Palabres**, Vol. III, N°1&2, Avril 2000, pp.139-146.
- Ngothe Gata, G., 1998, « *Brandon de discorde* », in **Contentieux linguistique arabe-français**, Centre Al-Mouna, pp.107-112.
- Ngothe Gata, G., 2005, « *Répartition des pouvoirs et société pluriethnique Aucun pouvoir ne doit se dispenser d'opposition* », in **Tchad «Conflit Nord-Sud » : mythe ou réalité ?**, Al-Mouna, pp.37- 42.
- N'gangbet Kosnaye, M., 2005, « *Les suites économiques de l'indépendance Le coton surtout utile aux colons* », in **Tchad «Conflit Nord-Sud » : mythe ou réalité ?**, Al-Mouna, pp.51-54.
- Obiang, Meye R., 2009, « *Pour qui souffle le Moutouki ? de Ouaga-Ballé Danaïou l'Afrique dans le train...* », **Carrefour**, revue trimestrielle du Centre culturel Al-Mouna, N° 056 mars-avril 2009, pp. 25-28.
- Ouaga-Ballé D.,2008, « *Aïda : de la suavité à la fatalité* », **Carrefour**, revue trimestrielle du Centre culturel Al-Mouna, N° 050 mars-avril 2008, pp. 25-26.

- Rimbar N., 2001, « *Sang de kola, Un roman contre l'intolérance* », **Carrefour**, Bimestriel culturel du Centre culturel Al-Mouna, N°010 octobre-novembre 2001, p. 16.
- Roné, B., 1998, « *Le bilinguisme : un grand pas vers l'Etat arabo-musulman au Tchad* » in **Contentieux linguistique arabe-français**, Centre Al-Mouna, pp.121-151.
- Taboye A., 2001, « *Les Jambes d'Alice* », **Carrefour**, Bimestriel culturel du Centre culturel Al-Mouna, N°009 juillet-août 2001, pp. 12-13.
- Taboye A., 2001, « *Au-delà du roman, Baba Moustapha autopsie le crise tchadienne* », **Carrefour**, Bimestriel culturel du Centre culturel Al-Mouna, N°010 octobre-novembre 2001, pp. 14-15.